



Royan, le 7 juin 2017

Monsieur Fabrice AYZAC
Gérant
AF COMMUNICATION SARL
10 allée Hispano Suiza
26200 MONTELIMAR

COMMANDE PUBLIQUE
AFFAIRES JURIDIQUES
Dossier suivi par Julien YOUINOU
Responsable du Service Juridique
Tél. : 05.46.39.56.65
JY/EG

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception
N° 2C 109 690 4343 7

Objet : Conception d'un Agenda Municipal et Gestion de la Régie Publicitaire
pour les besoins de la Ville de ROYAN - Marché passé en procédure adaptée n°17.1.2.010-001
Lot n°2 « Gestion de la régie publicitaire »

Monsieur,

Dans le cadre de la consultation désignée en objet, j'ai l'honneur de vous notifier le lot n°2 « GESTION DE LA REGIE PUBLICITAIRE » du marché de SERVICES correspondant.

L'exécution des prestations commencera dès réception de l'ordre de service la prescrivant.

Je vous remercie de bien vouloir trouver en annexe :

- un exemplaire de l'acte d'engagement en copie conforme,
- un exemplaire de l'acte d'engagement revêtu du cachet dit « exemplaire unique ».

Je vous souhaite bonne réception de ces éléments et je reste à votre disposition pour tout complément d'information que vous pourriez souhaiter obtenir.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Député-Maire,
par délégation
Le Premier Adjoint,



Patrick MARENCO
Tél. : 05.46.39.56.60

*Exp. en RAR
le*

P.J./2

En provenance de :

~~AF Communication SARL
10 allée Hispano Suiza
26200 MONTE LIMAR~~

SGR 2 V21 MSR 2A 15-10184 09-15



LA POSTE

Numéro de l'AR :

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
AR 2C 109 690 4343 7



Renvoyer à FRAB



Présenté / Avisé le :

Distribué le :

11/16/17

Je soussigné déclare être

- Le destinataire
- Le mandataire

Signature
(Préciser Nom et Prénom
si mandataire)

CNI/Permis de conduire

Autre :

Mandataire

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.
LA POSTE AGRÈMENT N° C203

Ville de ROYAN SS
Hôtel de ville (Agenda let2)
80 avenue de Poulailleac
17205 ROYAN Cedex



VILLE DE ROYAN



COMMANDE PUBLIQUE
AFFAIRES JURIDIQUES

D 17.226-2

MARCHES PUBLICS DE SERVICES



VILLE DE ROYAN
(Pouvoir adjudicateur)
Commande Publique
Affaires juridiques
80 avenue de Pontailac
CS 80218
17205 ROYAN Cedex

CONCEPTION D'UN AGENDA MUNICIPAL ET GESTION DE LA REGIE
PUBLICITAIRE POUR
LES BESOINS DE LA VILLE DE ROYAN

Acte d'Engagement lot 2 : gestion de la régie
publicitaire de l'agenda municipal

N° de marché

17 1 2 0 1 0 -002

ACTE D'ENGAGEMENT

- Maître de l'Ouvrage (pouvoir adjudicateur) :

VILLE DE ROYAN

- Code d'identification national de la Ville de ROYAN (= n° de SIRET) :

211 703 061 000 13

- Objet du Marché :

CONCEPTION D'UN AGENDA POUR LES BESOINS DE LA VILLE DE ROYAN

- Mode de passation et forme de marché :

MARCHE PUBLIC passé en PROCEDURE ADAPTEE en application en application des dispositions des articles 42-2° de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics (OMP) et 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics (DMP).

- Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Monsieur le Député-Maire

- Ordonnateur :

Monsieur le Député-Maire

- Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur le Trésorier Principal de ROYAN

SOMMAIRE

ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT

ARTICLE 2 : OFFRE DE PRIX

ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHE ET CONDITIONS GENERALES D'EXECUTION

ARTICLE 4 : PAIEMENT

ARTICLE 5 : PENALITES CONTRACTUELLES

ARTICLE 6 : ORIGINE DES FOURNITURES

ARTICLE 7 : ENGAGEMENTS DU CANDIDAT

ANNEXE N° 1 : RELATIVE A LA DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE

ANNEXE N° 2 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces du marché, et des documents qui y sont mentionnés, conformément à leurs clauses et stipulations, et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 48 de l'OMP ainsi que toute déclaration sur l'honneur relative au respect des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (article 48-I-1° du DMP), soit dans le cadre du dispositif MPS (Marché Public Simplifié) tel que décrit dans le règlement de la consultation, objet des présentes, ou hors du cadre dudit dispositif,

Le signataire (Candidat individuel),

M AYZAC Fabrice

Agissant en qualité de

Gérant

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

.....

Adresse

.....

Adresse électronique :

Numéro de téléphone : Télécopie :

Numéro de SIRET : Code APE :

Numéro de TVA intracommunautaire :

engage la société AF COMMUNICATION sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale

AF COMMUNICATION SARL

10 ALLEE HISPANO SUIZA – 26200 MONTELIMAR

Adresse électronique : info@afcommunication.com

Numéro de téléphone : 04 75 51 88 40 Télécopie : 04 75 53 75 65

Numéro de SIRET : 393 680 939 00054 Code APE : 7312Z

A défaut de SIRET pour les opérateurs économiques étrangers :

un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des I.C.D. :

Numéro de TVA intracommunautaire : FR 2639 36 80 939

Le mandataire (Candidat groupé),

M

Agissant en qualité de

désigné mandataire :

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjoint

non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Adresse électronique :

Numéro de téléphone : Télécopie :

Numéro de SIRET : Code APE :

A défaut de SIRET pour les opérateurs économiques étrangers :

un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des I.C.D. :

Numéro de TVA intracommunautaire :

S'engage, au nom des membres du groupement¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée dans les documents de la consultation.

Je reconnais expressément prendre connaissance de la possibilité d'exercer un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois à compter de la publicité par toute mesure appropriée (affichage, avis d'attribution...) de la date de signature du marché et de ses modalités de consultation, à savoir la consultation des documents auprès du service Commande Publique Affaires Juridiques (C.P.A.J.) dans le respect des secrets protégés par les dispositions du Code des Relations entre le Public et l'Administration en consultant le site internet de la Ville de ROYAN à l'adresse suivante : <http://www.ville-royan.fr> (rubrique « Economie/Marchés publics »).

Par conséquent, je ne pourrais en aucun cas opposer une méconnaissance du délai et des modalités d'exercer ledit recours précité.

En cas de discordance entre les dispositions du présent marché et le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de Fournitures Courantes et de Services (C.C.A.G.FCS), les présentes prévalent.

ARTICLE 2 : OFFRE DE PRIX

L'évaluation de l'ensemble de la prestation est fixée forfaitairement et décomposée dans le tableau ci-après en mettant en évidence les montants hors T.V.A. et de la T.V.A. :

Montant H.T.	<u>7 500 €</u>
T.V.A. (taux de ...20... %)	

¹ Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

Montant T.T.C.	<u>9 000 €</u>
Soit en toutes lettres T.T.C.	Neuf mille euros

Déclaration de sous-traitance au moment de l'offre :

- Le ou les actes spéciaux de sous-traitance n°.....annexé(s) au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que l'on envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Les noms et les conditions de paiement de ces sous-traitants ainsi que le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.
- Chaque acte spécial de sous-traitance constitue une demande d'acceptation du sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.
- Le montant total des prestations que l'on envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Montant Hors Taxes : Euros

TVA (taux de %) : Euros

Montant Toutes Taxes Comprises : Euros

Soit en lettres :

.....

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur² :

- un compte unique ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire,
 les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

La ou les entreprises ci-après désignées :

- refusent³ de percevoir l'avance,
 acceptent de percevoir l'avance.

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHÉ ET CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXECUTION

La durée du marché se confond avec le délai d'exécution.

Le délai d'exécution part de la notification jusqu'à l'exécution des prestations.

ARTICLE 4 : PAIEMENT

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- Ouvert au nom de : AF COMMUNICATION

Pour les prestations suivantes : **gestion de la régie publicitaire de l'agenda municipal**

Domiciliation : BPA MONTELIMAR

Code Banque : 16807 Guichet : 00150 N° de compte : 16021202549

Clé RIB : 18 IBAN : fr76 1680 7001 5016 0212 0254 918 BIC : CCBPFRPPGRE

² Cocher la case correspondant à votre situation

³ Cocher la case correspondant à votre situation

▪ Ouvert au nom de :

Pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code Banque : Code Guichet : N° de compte :

Clé RIB : IBAN : BIC :

▪ Ouvert au nom de :

Pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code Banque : Code Guichet : N° de compte :

Clé RIB : IBAN : BIC :

ARTICLE 5 : PENALITES CONTRACTUELLES

En cas de manquement à la réglementation relative au travail dissimulé, le pouvoir adjudicateur, donneur d'ordre, peut appliquer au titulaire une pénalité égale à 10 % du montant du contrat si ce dernier ne s'acquitte pas des formalités mentionnées aux articles L.8221-3 à L. 8221-5 du Code du Travail.

Si, dans le cadre du dispositif d'alerte, le cocontractant n'a pas donné suite à la mise en demeure de régulariser sa situation, le pouvoir adjudicateur pourra soit appliquer la pénalité contractuelle ci-avant dénommée, soit rompre le contrat, sans indemnités, aux frais et risques du titulaire du marché.

ARTICLE 6 : ORIGINE DES FOURNITURES

Pays de l'UE (Union Européenne)

Pays signataires de l'AMP (accord sur les marchés publics (1994) entré en vigueur au 01/01/1996)

Autres pays :

ARTICLE 7 : ENGAGEMENTS DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons), sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs, que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 48-I-1° du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

En sus de l'obligation de transmission des documents de candidature définis dans le règlement de consultation, soit dans le cadre du dispositif MPS (Marché Public Simplifié) ou hors du cadre dudit dispositif, et sous peine de résiliation du marché aux torts du titulaire, je m'engage à fournir, en application des dispositions de la réglementation portant sur les marchés publics et du code du travail (CT), les documents suivants :

- pièces prévues à l' article D.8222-5 du C.T. (puis tous les six mois durant la période d'exécution du marché) :
 - . une attestation de fourniture de déclarations sociales datant de moins de 6 mois (article D. 8222-5-1° du C.T.), dite attestation de vigilance,
 - . les justificatifs d'immatriculation (article D. 8222-5-2° du C.T. et article 51-III du décret n°2016-360 du 25 mars 2016).
 - . dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, le cas échéant, la liste nominative des salariés étrangers qui seraient susceptibles d'être employés (articles D. 8254-2 à D. 8254-5 du C.T.) (dispositif d'alerte - article L. 8222-6 du C.T. et article 51-III du décret n°2016-360 du 25 mars 2016).
- attestation d'assurance décennale (uniquement pour les marchés publics de travaux hormis ceux mentionnés à l'article L. 243-1-1 du Code des Assurances) (article L. 241-1 alinéa 2 du Code des Assurances) ;
- attestation fiscale (article 51-II du DMP, arrêté du 25 mai 2016) ;
- copie du ou des jugements prononcés en cas de redressement judiciaire (le cas échéant) ;
- si j' y suis assujetti(e), les certificats relatifs aux cotisations d'assurance vieillesse et d'assurance invalidité-décès dues par les membres des professions libérales visé au c du 1° de l'article L. 613-1 du code de la sécurité sociale (article 2.II de l'arrêté du 25 mai 2016) ;
- si j' y suis assujetti(e), les certificats relatifs aux cotisations légales aux caisses qui assurent le service des congés payés et du chômage intempéries (article 2.III de l'arrêté du 25 mai 2016) ;

- si j' y suis assujetti(e), l'attestation de la régularité de la situation de l'employeur au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-2 à L. 5212-5 du code du travail (article 2.IV de l'arrêté du 25 mai 2016) ;

Situation où le cocontractant est établi ou domicilié à l'étranger :

En sus de l'obligation de transmission des documents de candidature définis dans le règlement de consultation, et sous peine de résiliation du marché au torts du titulaire, je m'engage à fournir, en application de la réglementation portant sur les marchés publics et du code du travail, notamment les articles D.8222-7 et D.8222-8 du Code du Travail, et ce tous les six mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché, les documents suivants :

- un document attestant de la régularité de ma situation sociale au regard du règlement (CE) n°883/2004 du 29 avril 2004 ou d'une convention internationale de sécurité sociale et, lorsque la législation du pays de domiciliation le prévoit, un document émanant de l'organisme gérant le régime social obligatoire et mentionnant que je suis à jour de mes déclarations sociales et du paiement des cotisations afférentes, ou un document équivalent ou, à défaut, une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L. 243-15 du Code de la Sécurité Sociale (article D.8222-7-1°- b) du C.T.) (article 51-III du décret n°2016-360 du 25 mars 2016) ;
- au titre de la régularité fiscale, si je suis assujetti à la T.V.A. en France, un document mentionnant :
 - mon numéro individuel d'identification attribué en application de l'article 286 ter du Code Général des Impôts, ou, si je n'y suis pas tenu, un document mentionnant mon identité et mon adresse, ou de mon représentant fiscal ponctuel en France (article D. 8222-7-1°- a) du C.T.) (article 51-III du décret n°2016-360 du 25 mars 2016) ;
- dans le cas où mon immatriculation à un registre professionnel dans le pays d'établissement ou de domiciliation est obligatoire (article 51-III du décret n°2016-360 du 25 mars 2016) :
 - soit un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription (article D.8222-7-2° a) du C.T.)
 - soit un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel (article D.8222-7-2°- b) du C.T.)
 - pour les entreprises en cours de création : un document émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre datant de moins de 6 mois (article D.8222-7-2°- c) du C.T.),
- dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, la liste nominative des salariés étrangers qui seraient susceptibles d'être employés (articles D. 8254-2 à D. 8254-5 du C.T.).

je m'engage à fournir, dans le cadre d'un détachement éventuel d'un ou plusieurs salariés, et ce, à chaque détachement de salarié(s), une copie de la déclaration de détachement transmise à la

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (D.I.R.E.C.C.T.E.) et une copie du document désignant mon représentant en France (article R. 1263-12 du C.T.).

Je m'engage à fournir, lors de la conclusion du marché, en application des dispositions de l'article 51-V du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, pour prouver notamment la régularité de ma situation fiscale et sociale, si je suis établi dans un Etat autre que la France, une déclaration sous serment, en remplacement des documents justificatifs équivalents à ceux mentionnés à l'article 51 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par mes soins devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de mon pays d'origine ou d'établissement.

De plus, et sous peine des mêmes sanctions, je m'engage à fournir obligatoirement chaque année, si la durée du contrat est supérieure à un an, les attestations d'assurances à jour désignées dans le règlement de la consultation.

Je reconnais également avoir pris connaissance, après la signature du marché, qu'en cas d'inexactitude des documents et renseignements mentionnés aux articles 48 et 50 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 ou de refus de produire les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail conformément à l'article 51-III du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, il pourra être fait application à mes torts des conditions de résiliation prévues par le marché.

J'accepte sans réserve les clauses du présent marché, ainsi que les autres pièces du marché dont les originaux conservés par la collectivité font seuls foi.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

AMontélimar

Le 15/05/17.....

Signature du candidat

Porter la mention manuscrite

Lu et approuvé

Lu et approuvé

A.F. COMMUNICATION

10 ALLEE HISPANO SUIZA ZA FORTUNEAU

26200 MONTE LIMAR

Tél. 04 75 51 88 40 - Fax 04 75 53 75 65

RCS Romans

SARL au capital de 50 000 €

N° SIRET 393 660 939 00054

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

*Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement*

La Ville de ROYAN représentée par son Député-Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 14 avril 2014 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 16 avril 2014, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par M. Patrick MARENGO, Premier Adjoint au maire, en vertu de l'arrêté ASG n° 14.0689 en date du 17 avril 2014, lui portant délégations de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 17 avril 2014, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales.

A ROYAN
Le 7 juin 2017



**Pour Le Député-Maire
Et par délégation,
Le Premier Adjoint,**

Patrick MARENGO

Elle est complétée par les annexes suivantes⁴ :

⁴ Cocher la case correspondante

- Annexe n°1 relative à la présentation d'un sous-traitant ;
- Annexe n°2 relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement ;
- Autres annexes (A préciser) :

NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE (Date d'effet du marché)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »

A le⁵

Signature

⁵ Date et signature originales

*En cas d'envoi en LR/AR (Lettre recommandée avec accusé de réception) :
Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du marché)*

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché dont le montant est de *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....
.....

2 La totalité du bon de commande n°

Afférent au marché (indiquer le montant en chiffres) :

et en lettres :

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à *(indiquer en chiffres et en lettres)* :

.....

4 La partie des prestations évaluée à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....

et devant être exécutée par

en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

A

le⁶

Signature

MODIFICATION(S) ULTERIEURE(S) AU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

(A renseigner autant de fois que nécessaire)

.....
⁶ Date et signature originales

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée (*indiquer l'unité monétaire d'exécution du marché et le montant en lettre*) à :

.....

.....

Montant initial :

- Ramené à :

- Porté à :

A le⁷

Signature

⁷ Date et signature originales

ANNEXE N°1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT
relative à la présentation d'un sous-traitant ou ACTE SPECIAL

A- Identification du Pouvoir Adjudicateur

Acheteur : VILLE DE ROYAN
80 avenue de Pontailiac
CS n° 80218
17205 ROYAN CEDEX
Tél: 05 46 39 56 56
Télécopie: 05 46 39 56 57

Personne habilitée à donner les renseignements : *(nantissements ou cessions de créances)*

Monsieur le Député-Maire

Comptable assignataire des paiements : **Monsieur le Trésorier Principal de ROYAN**

B- Objet du Marché Public ou de l'Accord-Cadre

Objet du marché : Conception d'un agenda et gestion de la régie publicitaire pour les besoins de la ville de ROYAN
Lot : gestion de la régie publicitaire de l'agenda municipal

Nom ou dénomination et adresse du candidat ou du titulaire :

.....

C- Objet de la Déclaration du Sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue : *(Cocher la case correspondante)*

- une annexe à l'acte d'engagement remis par le candidat ;
- un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement ;
- un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du
-

D- Identification du Candidat ou du Titulaire du Marché Public ou de l'Accord-Cadre

Nom, prénom, raison ou dénomination sociale :

.....

Adresse de l'établissement et du siège social (si elle est différente de celle de l'établissement) :

.....

Adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, et numéro de SIRET :

.....

.....

En cas de groupement d'entreprises candidat ou titulaire, nom du mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations :

.....

.....

E- Identification du Sous-traitant

■ Nom commercial et dénomination sociale du sous-traitant, adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie et numéro SIRET :

.....

.....

■ Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

.....

■ Numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers, au centre de formalité des entreprises :

.....

■ Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : *(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant)*

.....

■ Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct : *(Cocher la case correspondante)*

NON

OUI

F- Nature et Prix des Prestations Sous-traitées

■ Nature des prestations sous-traitées :

.....

■ Montant des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :

a) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

■ Taux de la T.V.A. :

■ Montant maximum H.T. :

■ Montant maximum T.T.C. :

b) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du code général des impôts :

■ Taux de la T.V.A. : autoliquidation (la T.V.A. est due par le titulaire)

■ Montant maximum maximum hors T.V.A. :

■ Montant maximum T.T.C. :

■ Modalités de variation des prix :

.....

G- Conditions de Paiement

■ Compte à créditer : (Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal)

.....
.....

Nom de l'établissement bancaire :

.....

Numéro de compte :

■ Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :

.....

■ Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance : NON OUI
(Cocher la case correspondante)

H- Capacités du sous-traitant

Le sous-traitant mentionne son aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée par le contrat, ses capacités professionnelles, techniques, économiques et financières suivantes, demandées par le pouvoir adjudicateur :

.....
.....
.....

Le sous-traitant produit, en annexe du présent document, les documents justifiant de son aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée par le contrat, ses capacités professionnelles, techniques, économiques et financières évoquées ci-dessus.

I- Attestations sur l'Honneur du Sous-traitant

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur :

- a) n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 ,46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015
- b) être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

J- Cession ou Nantissement des Créances résultant du Marché Public

(Cocher les cases correspondantes)

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 136 du DMP, en produisant en annexe de l'acte d'engagement :

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :

le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article 127 du DMP qui est joint au présent document ;

OU

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

K- Acceptation et Agrément des Conditions de Paiement du Sous-traitant

A, le

A, le

Le sous-traitant :

Le candidat ou le titulaire :

Le Député-Maire ou son représentant, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A, le

Le Député maire ou son représentant,

L- Notification de l'Acte Spécial au Titulaire

En cas d'envoi en lettre recommandée avec
accusé de réception

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et
signé par le titulaire)*

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une
copie du présent acte spécial :

A, le



COMMANDE PUBLIQUE
AFFAIRES JURIDIQUES

ANNEXE N°2 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITIONS DES PRESTATIONS

<i>Désignation de l'entreprise</i>	<i>Prestations concernées</i>	<i>Montant H.T.</i>	<i>Taux T.V.A.</i>	<i>Montant T.T.C.</i>
Raison Sociale : SIREN :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Raison Sociale : SIREN :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				

